

Communiqué de presse – Embargo : 23 janvier 2015, 12 h 00

Des mesures pour améliorer un taux de dons toujours très bas

Berne, le 23 janvier 2015 – En matière de dons d’organes, la Suisse se situe dans le dernier tiers du classement européen. Au total, seuls 117 donateurs ont été enregistrés l’année dernière ; cela correspond, pour l’année passée, à 14,4 pour cent par million d’habitants. Sur ces 117 décès, 18 personnes étaient en état de mort cérébrale après un arrêt cardio-circulatoire. La Suisse est donc loin de remplir l’objectif fixé pour 2018 par le plan d’action de la Confédération et des cantons visant à atteindre 20 donateurs par million d’habitants.

En 2014, le nombre des patients figurant sur la liste d’attente pour recevoir un organe susceptible de les sauver a augmenté de 7,5 pour cent par rapport à l’année précédente. Ils sont désormais 1370. En moyenne, jusqu’à deux personnes par semaine sont mortes en 2014 après avoir attendu en vain un organe, en particulier un cœur, un poumon ou un foie. En 2013, la Confédération s’est fixé l’objectif suivant dans le cadre du plan d’action « Plus d’organes pour des transplantations » : 20 donateurs en état de mort cérébrale par million d’habitants. Une aspiration tout à fait réaliste au vu des chiffres de nos voisins français, italiens et autrichiens, qui comptent plus de deux fois plus de donateurs que la Suisse. Le contrat conclu en 2014 entre la Confédération, la Fondation Swisstransplant et le Comité National du Don d’Organes (CNDO) regroupe l’ensemble des nouvelles mesures visant à atteindre cet objectif : la formation obligatoire au don d’organes – commune à tout le pays – du personnel médical spécialisé, l’harmonisation du déroulement et de la gestion de la qualité ainsi que la mise en place de structures organisationnelles clairement définies dans les hôpitaux. Ces mesures devraient permettre une augmentation du nombre des organes disponibles dans un avenir proche. De plus, le don d’organes à la suite d’un diagnostic de mort cérébrale dû à un arrêt cardio-circulatoire est pratiqué depuis 2011 à l’hôpital universitaire de Zurich et à l’hôpital cantonal de Saint-Gall.

Le don d’organes ne doit pas être tabou

PD D’ Franz F. Immer, directeur de Swisstransplant, reste prudent : « Il faudra un certain temps avant que ces mesures ne portent leurs fruits. Les hôpitaux doivent disposer des ressources nécessaires pour pouvoir traiter ce sujet de manière encore plus ciblée. » À cette fin, une nouvelle plate-forme d’apprentissage proposant un service d’e-learning ainsi que des cours de présence devraient voir le jour dans les semaines à venir et aider le personnel médical à acquérir des connaissances sur ce sujet complexe. Car la Suisse ne manque pas de donateurs potentiels, pas plus que les pays voisins. « Grâce à notre étroite collaboration avec les jeunes, nous savons que plus de 80 pour cent des 16-25 ans sont en faveur du don d’organe », constate Franz Immer. Il leur paraît aller de soi de redonner espoir aux patients en attente d’une transplantation à leur mort. « Nous sommes tous potentiellement concernés, quel que soit notre âge, et le don d’organes ne devrait pas être un sujet tabou. Il est important de se décider et de faire part de son choix à sa famille. C’est le seul moyen de respecter à coup sûr la volonté du défunt. » Swisstransplant souhaiterait profiter de cette occasion pour remercier les donateurs et leurs familles qui ont accepté le don d’organes, permettant ainsi à 504 patients de retrouver une meilleure qualité de vie l’année dernière.

Contact pour les questions médias

Swisstransplant

Tél. : 031 380 81 30

Swisstransplant – Fondation nationale suisse pour le don et la transplantation d’organes

Swisstransplant est la Fondation nationale pour le don et la transplantation d’organes. Elle est mandatée par la Confédération pour assurer l’attribution des organes aux receveurs en conformité avec la loi. Elle organise au niveau national toutes les activités relatives à l’attribution d’organes et collabore avec les organisations étrangères d’attribution. Swisstransplant gère également la liste d’attente des receveurs d’organes. Vous trouverez de plus amples informations sur

www.swisstransplant.org.